

Le Mot d'Antoine

Septembre 2015



École Antoine-Girouard



Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Nous espérons que l'été vous aura permis de vous reposer et de faire le plein d'énergie. Le thème pour cette nouvelle année scolaire est : « Le cirque ».

Nous, membres du personnel de l'école, du service de garde et de la direction, vous invitons à communiquer avec nous pour tout questionnement concernant la vie scolaire de votre enfant. Rappelons-nous qu'une bonne communication entre l'école et la maison favorise le développement et l'accompagnement de tous les élèves.

Nous vous souhaitons à tous, élèves, parents et membres du personnel, une très belle année scolaire.

Mme Jocelyne Montpetit, directrice



Rencontre de parents – 1^{re} à la 4^e année

La rencontre de parents pour les élèves de 1^{re} à 4^e année aura lieu **le mercredi 9 septembre à 18 h 30 au gymnase**. Il est très important que vous soyez présent à cette rencontre, car des informations essentielles vous seront transmises. Une lettre vous sera envoyée par courriel à ce sujet.

Assemblée générale de parents

Vous êtes attendus à la bibliothèque de l'école le **mercredi 9 septembre à 20 h 15** (toute de suite après la rencontre de parents) pour l'assemblée générale des parents où vous pourrez élire vos représentants au Conseil d'établissement. Cette année, le mandat de trois membres parents vient à échéance.

Heure d'entrée et de sortie

La surveillance sur la cour débute 10 minutes avant la cloche le matin soit **à partir de 8h15**. Nous ne pouvons assurer la sécurité des enfants qui arrivent plus tôt.

Le midi, la cour est réservée aux dîneurs de l'école et du service de garde. Les marcheurs ne peuvent pénétrer dans la cour **qu'à partir de 13h05**.

Prévoyez les faire partir de la maison pour qu'ils arrivent à l'école dans ce délai. **Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour d'école.**

Photo scolaire



Veuillez inscrire à votre agenda que la photo scolaire se tiendra le **mercredi 30 septembre** prochain pour tous les groupes.

Facture des cahiers d'exercices, agenda et reprographie

Prendre note que vous recevrez sous peu, par courriel, la facture pour les cahiers d'exercices, l'agenda et la reprographie.

De plus, le service de paiement par internet est maintenant accessible. Le payeur (mère/père/ou autre) pourra, à partir du site de son institution financière, faire le paiement de cette facture en créant un nouveau fournisseur et en ayant en sa possession le numéro de référence de son ou ses enfants. Chaque enfant à un numéro différent relié à son dossier. **Très important de ne pas confondre avec le service de garde.** La procédure détaillée se retrouve sur le site web de l'école.

Message du comité vert

Bonjour chers parents,

Comme il n'y aura pas de compostage à l'école cette année, nous avons pensé à une autre solution pour éviter que les déchets se retrouvent dans les poubelles et polluent encore davantage l'environnement.

Dorénavant, chaque enfant devra rapporter le contenu de sa boîte à lunch à la maison. Vous pourrez alors voir les besoins réels de votre enfant et éviter le gaspillage. Les contenants et les résidus alimentaires pourront être recyclés, réutilisés ou compostés à la maison, selon vos habitudes. De cette façon, les bacs de recyclage de papier des classes ne seront pas souillés par les restes de jus ou de nourriture.

Pour éviter de salir la boîte à lunch des enfants, les restes de nourriture pourront être mis dans un sac de plastique usagé.

Voici quelques trucs pour une boîte à lunch écologique :

- Évaluez bien les besoins en nourriture de vos enfants pour ne pas gaspiller et « nourrir la poubelle ».
- Utilisez des contenants réutilisables pour vos sandwiches, fruits et légumes.
- Évitez les produits en portions individuelles qui produisent plus de déchets et coûtent souvent plus cher.

La réduction des déchets, ça relève de petits gestes au quotidien !

Merci de votre précieuse collaboration !

Le comité vert
Brigitte, Hélène, Vicki et Diane

Débarcadère et cour d'école

Je vous rappelle que nous avons deux débarcadères, soit un sur la rue Antoine-Girouard, après les stationnements, et l'autre sur la rue de la Blanche-Herbe. Nous vous invitons à utiliser le débarcadère sur la rue Blanche-Herbe, car la circulation y est moindre **et plus sécuritaire pour tous**. Notre nombre de stationnements disponibles pour le personnel étant réduit, nous vous prions de ne pas les utiliser comme débarcadère, surtout entre 7 h 30 et 8 h 25 - 13 h et 13 h 25 et le soir après les heures de classe.

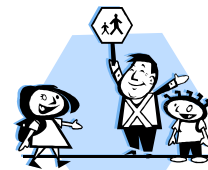
Par mesure de sécurité, nous vous demandons de ne pas rester dans la cour d'école lorsque vous venez reconduire vos enfants. Il est très difficile, pour l'ensemble du personnel, de déterminer qui est un parent ou qui est un étranger. Nous vous demandons de laisser votre enfant à l'entrée de la cour d'école.

Horaire du brigadier scolaire

À l'école **Antoine-Girouard**, pour l'année scolaire 2015-2016, le brigadier scolaire assure la sécurité de vos enfants à l'intersection des rues **De Montbrun et de la Blanche-Herbe de :**

8 h à 8 h 30, 11 h 45 à 13 h 20 et de 14 h 40 à 16 h 15

(Nouvelle intersection avec un brigadier) :
Antoine-Girouard et de la Blanche-Herbe de : 8 h à 8 h 30



Parents bénévoles à l'école

Lorsque vous vous présentez à l'école pour offrir votre aide aux enseignantes (ateliers ou autres), ce qui est fort apprécié, nous vous demandons de passer par l'entrée principale de l'école et de **demandeur à la secrétaire une cocarde** afin de vous identifier et de pouvoir circuler dans l'école. De plus, tous les nouveaux parents bénévoles devront obligatoirement remplir le formulaire de déclaration relative aux antécédents judiciaires.

Places disponibles



Pour les élèves n'ayant pas droit au transport, le parent peut faire une demande de places disponibles en remplissant un formulaire. Celui-ci est disponible au secrétariat de l'école. Il y a des frais de **180\$ pour ce service** et vous devez joindre le paiement à votre demande pour qu'elle soit considérée. Cette demande doit être faite **avant le 18 septembre**.

Rendez-vous sur le Web

Pour en savoir plus sur nos services, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse <http://antoinegirouard.csp.qc.ca/> ou celui de la Commission scolaire en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

La rentrée scolaire, c'est aussi les poux

- Saviez-vous que les poux de tête sont vieux comme le monde et qu'ils ne sont pas prêts de disparaître?
- Chaque année, des dizaines de milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement l'arrière de la tête et le pourtour des oreilles, et ce, partout au Québec et ailleurs dans le monde.

"Soyons prêts à débusquer l'ennemi"

- Si votre enfant a des poux, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école le plus rapidement possible.
- Pendant l'année scolaire, il se pourrait, au besoin, que la tête de votre enfant soit examinée par une personne mandatée par l'école ou par l'infirmière en santé scolaire, afin de mieux contrôler les infestations.
- Si vous recevez, en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou dans son entourage, prenez soin de bien suivre les recommandations du dépliant "Poux, poux, poux" qui selon les écoles accompagne cette lettre ou vous sera remis seulement advenant qu'il y ait un cas dans l'entourage de votre enfant. **Vous pouvez, en tout temps, consulter le dépliant Poux, Poux, Poux au www.msss.gouv.qc.ca/section_documentation/publication/Poux_poux_poux. Ces informations sont précieuses, conservez-les. Vous pouvez également consulter le service Info-Santé en tout temps (811)**

"La collaboration parents-école est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête"

Catherine Lapointe-Buteau, infirmière

Service aux parents et Protecteur de l'élève

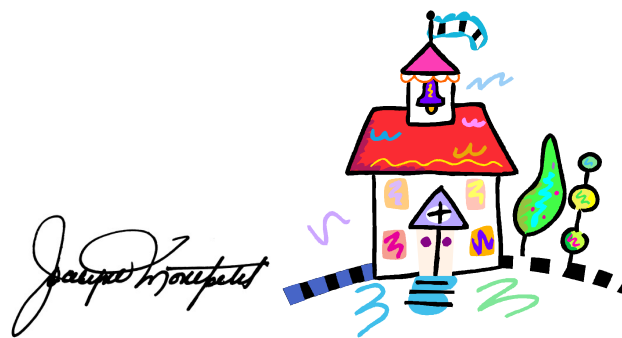
Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse www.csp.ca sous l'onglet Parents.

Quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés

À un moment ou l'autre de leur scolarisation et ce, de façon temporaire ou plus soutenue, les enfants peuvent avoir besoin d'aide. Pendant ces moments plus difficiles, il est important de se rappeler que des ressources sont souvent disponibles pour aider son enfant à réussir, quel que soit sa situation d'handicap ou de sa difficulté.

Le document « quoi faire lorsque mon enfant rencontre des difficultés » a été préparé pour vous par le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Il est un outil de référence contenant des informations pertinentes sur les divers services et ressources disponibles à la Commission scolaire des Patriotes. De plus, il vous proposera des stratégies d'intervention face aux besoins particuliers de votre enfant pendant son parcours scolaire. Voici le lien internet : www.csp.qc.ca (dans la section de gauche, aller sur l'onglet parents, cliquer sur le guide « quoi faire »).

Bonne rentrée scolaire!!



Mme Jocelyne Montpetit, directrice